

Bilan 2010 de la formation professionnelle

L'intitulé exact était « bilan statistique » et force était de constater que le contenu comme la discussion initiée par l'administration tournait autour des seules données chiffrées, en oubliant toute réflexion et mise en perspective de fond sur la politique de formation professionnelle... Quant aux chiffres en eux-mêmes, ce n'est pas brillant : allongement des durées moyennes de formation, mais avec 50 000 jours/stagiaires de moins entre 2007 et 2010, baisse de 10% du taux d'accès à la formation entre 2006 et 2010, etc.

Solidaires Finances a dénoncé ce manque d'ambition évident, qui transparait également au détour de différents points noirs comme les 24% de différence d'accès à la formation entre hommes et femmes ou encore les 18% d'écart entre cadres A et cadres C. Nous avons également dénoncé une formation professionnelle focalisée à près de 87% sur l'adaptation immédiate au poste de travail, au détriment de formations véritablement voulues et prospectives pour la carrière des agents, avec une auto-censure qui explose compte tenu de la situation dramatique de l'emploi dans les services. La for pro au service des réformes et qui court après, voilà où nous en sommes !

Solidaires Finances a notamment demandé qu'un recensement des besoins et demandes des agents soit fait de manière transparente, exhaustive et déconnectée de l'évaluation. Par ailleurs, Solidaires Finances a rappelé la nécessité du renforcement du maillage territorial du réseau de formation pour répondre au besoin de proximité, du renforcement de l'offre spécifique pour les cadres C. Et a enfin exigé que tous les CTL abordent annuellement la formation professionnelle ce qui n'est pas fait systématiquement.

Quelques focus

DIF : les 13,6 % consacrés à l'adaptation au poste et les 46,9% consacrés aux préparations concours constituent un véritable détournement de l'objet du DIF. Solidaires Finances condamne toute utilisation du DIF pour des formations d'adaptation à l'emploi comme son usage hors du temps travail. La préparation des concours doit se faire dans des dispositifs favorisant la promotion sociale interne, et prévoyant donc les autorisations d'absence nécessaires pour que les agents puissent se préparer. Enfin, il pourrait être envisagé un programme ambitieux de formation aux langues afin que les agents puissent faire un usage utile du DIF.

Taux d'accès aux formations : les cadres C sont à la traîne, ce qui est inacceptable, d'autant qu'il s'agit par nature des agents les moins diplômés et qu'ils constituent le maillon de base de la pyramide administrative ; idem pour les femmes par rapport aux hommes. Solidaires Finances propose de développer les formations spécifiques pour les cadres C dans les catalogues de formation et de développer les stages déconcentrés de formation afin de favoriser l'accès des femmes à la formation, et limiter les contraintes pour tous les collègues

Les dépenses de formation : avec 477 M€ en global, et seulement 125 M€ pour les actions de for pro hors masse salariale (rémunération des stagiaires), le budget se maintient tout juste en euros constants alors que les innombrables réformes réglementaires et structurelles nécessiteraient un effort bien plus soutenu. Solidaires Finances considère par ailleurs que le faible budget (7 M€) consacré à l'immobilier laisse des marges pour la mise en place de structures de formation déconcentrées afin d'améliorer le maillage territorial et favoriser l'accès à une formation de proximité.

Agents PACTE : Solidaires Finances revendique un renforcement du cycle de mise à niveau et un GT par direction pour faire un bilan de ce nouveau dispositif et de son inscription dans le dispositif général de formation professionnelle.

Classes préparatoires intégrées : pour Solidaires Finances, il s'agit d'une mauvaise réponse relevant de la discrimination positive (à l'ambition extrêmement limitée car peu de stagiaires sont concernés) à un vrai problème. A notre sens, il faut revoir les épreuves des concours afin que celles-ci ne valorisent pas les surdiplômés, mais soient bien cohérentes avec le niveau de diplôme exigé, afin que les populations moins diplômées puissent avoir des chances raisonnables de réussites aux concours C et B.

Organisation de la formation : pour Solidaires Finances, il ne peut pas y avoir de formations différentes selon les lieux, ne serait-ce que par souci d'une interprétation et d'une mise en œuvre cohérente et uniforme des dispositifs que les agents mettent en œuvre. C'est pourquoi nous revendiquons la généralisation d'une formation professionnelle qui soit, pour chaque direction, pilotée et animée au niveau national par un opérateur unique véritable bureau de formation en lien avec le réseau.

Préparations aux concours et examens : Solidaires Finances exige la gratuité totale d'accès à toutes les préparations, une levée des limitations (multi-préparations), plus de souplesse et de temps pour les inscriptions aux concours et aux préparations (notamment pour les chargés de famille) et la mise en ligne ouverte, sans codes d'accès ou inscription préalable à une préparation, de la documentation pour préparer les concours.

GT Ministériel 17 février 2012

finances
Solidaires

Formation Professionnelle

Ce Groupe de Travail était présidé par Coralie OUDOT (sous-directrice des ressources humaines ministérielles DRH 1 au secrétariat général des ministères financiers) qui prend la suite de Didier Hüe.

Trois sujets constituaient l'ordre du jour :

- un point sur les bilans RH ministériels
- le Bilan du CMFI 2011 (promo inspecteurs élèves 2011-2012)
- le Bilan 2010 de la formation professionnelle dans les 2 ministères financiers

Quelques observations liminaires. Le niveau de représentation des administrations centrales (sauf de la DGCCRF), comme de l'IGPDE et des écoles, n'était pas à hauteur de nos attentes : aucun responsable de haut niveau, ce qui est malheureusement symbolique de l'intérêt porté à ce GT ministériel... Par ailleurs, les documents ont été transmis très tardivement et étaient réduits à la portion congrue : envoi d'un unique exemplaire papier du bilan de la for pro et une courte synthèse de l'évaluation du CMFI 2011.

Point sur les bilans RH ministériels

Aucun document n'était fourni et le concept même de « bilans RH ministériels » n'évoquait rien de particulier.

En fait, après présentation par l'administration, il est apparu que l'idée était tout simplement de regrouper les divers bilans en lien avec les RH (sociaux, for pro, for pro de centrale, égalité professionnelle) en un bilan unique plus ramassé et lisible, afin d'alléger le lourd exercice du Secrétariat Général et d'éviter la redondance des données chiffrées.

Solidaires Finances a fait savoir que certains bilans étaient, quoiqu'il en soit, incontournables comme le bilan social. Et si nous pouvons être d'accord sur une amélioration de la lisibilité, cela ne saurait se faire au détriment de données chiffrées. Nous avons par ailleurs demandé à ce que cela s'accompagne de la transparence nécessaire avec une mise en ligne de tous les bilans RH sur l'intranet Alize. L'administration a fait savoir qu'elle reviendrait prochainement vers les OS pour proposer à tout le moins un allègement du bilan social.

CMFI 2011

La présentation administrative se limitait à une synthèse des évaluations recueillies auprès des 1158 inspecteurs stagiaires et des formateurs ayant déroulé le cycle à la rentrée de septembre 2011 à l'ENFiP, l'ENCCRF, l'END et l'IGPDE. Sans surprise, nous avons constaté que derrière une appréciation globale tout juste satisfaisante, cette satisfaction reposait sur des généralités comme l'organisation, l'accueil et la pédagogie, mais en aucun cas sur les spécificités du cadre ministériel de rencontre qu'est censé être le CMFI pour les futurs cadres A de la DGCCRF, de la DGDDI et de la DGFiP. L'IGPDE et le SG ont insisté sur la lourdeur de la machine et l'impossibilité de réformer le CMFI pour la rentrée 2012, à l'exception des supports.

Solidaires Finances a souligné le caractère discriminant d'un CMFI qui ne vise que les cadres A et réclamé un dispositif similaire pour les cadres B et C. Nous avons également dénoncé le caractère trop théorique et le formatage de certains enseignements et video-conférences apparaissant comme décalés par rapport aux attentes.

Au chapitre des critiques s'ajoutent des problèmes pratiques et financiers comme les situations de triple résidence que le CMFI peut générer, l'absence de toute immersion dans les services, la réduction à 2 semaines dorénavant d'un CMFI vidé de sens par la fusion

DGI/DGCP puisque près de 90% des cadres A brassés sont dorénavant inspecteurs de la DGFiP.

C'est pourquoi nous avons demandé la convocation rapide d'un GT spécifique à la refonte totale du CMFI, en proposant d'ores et déjà quelques pistes :

- installation des stagiaires dans leur école de formation, mais binômes de formateurs issus des différentes directions, en vue d'une formation théorique limitée à 10-12H,
 - organisation d'une rencontre de haut niveau, avec tous les stagiaires, sur 1 ou 2 jours pour manifester de façon forte l'appartenance ministérielle et ses valeurs communes, accompagné d'une présence des associations sociales, sportives et culturelles ainsi que des fédérations syndicales des ministères financiers,
 - instauration, comme ce fut le cas antérieurement, de parcours de découverte des services des autres directions et des partenaires institutionnels.
- Pour la rentrée 2012, Solidaires Finances a exigé la suppression du contrôle de connaissances sur le CMFI, un nombre réduit de visio-conférences, plus de moments d'échanges et de convivialité entre stagiaires et des modalités d'échanges moins restrictives entre les stagiaires et les fédérations syndicales ministérielles.



finances
Solidaires